



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élections européennes

Question écrite n° 39219

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller rappelle à M. le ministre de l'intérieur que, tous les électeurs n'étant pas connectés en France, il est indispensable de maintenir l'envoi au domicile des électeurs des professions de foi des candidats aux prochaines élections européennes malgré les économies escomptées. Alors que les enjeux européens sont de plus en plus cruciaux pour notre pays et que nos concitoyens ont déjà tendance à ne pas se mobiliser pour les échéances européennes, ils doivent en effet pouvoir comparer, jauger et juger sereinement chez eux et avec des moyens qui n'excluent pas certaines catégories de la population, des propositions des différents candidats qui se présenteront à leurs suffrages. Aussi elle lui demande de bien vouloir clarifier la position du Gouvernement à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39219

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 octobre 2013](#), page 10504

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)